



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 14 – 18 DECEMBRE 2015

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

NAMIBIE :
ACCORDS SIGNES
POUR LA
CONSTRUCTION
D'UN PARC EOLIEN

LANCEMENT DU
SITE INTERNET DE
L'INITIATIVE
FRANCE-BANQUE
MONDIALE POUR
LA PROMOTION DES
PPP

NIGERIA : 1^{ER}
PROJET D'ENERGIE
SOLAIRE DE L'IFC
DANS LE PAYS

ANGOLA : LE POLE
INDUSTRIEL DE
VIANA EN PLEINE
DYNAMIQUE

CONGO : 18Mds
FCFA A AERCO
POUR UN
PROGRAMME DE
MODERNISATION
D'AEROPORTS

LA TANZANIE
PARMI LES 10
PRINCIPAUX
PARTENAIRES
COMMERCIAUX DE
LA CHINE EN
AFRIQUE

MALI : APPUI DE LA
BANQUE
MONDIALE POUR
FINANCER LA
RECONSTRUCTION
ET RELANCER
L'ECONOMIE

LANCEMENT A
ABIDJAN DE
L'ASSOCIATION
CONVERGENCE
POUR LUTTER
CONTRE LE PIRATAGE
AUDIOVISUEL EN
AFRIQUE

USHAIDI,
TEMOIN DES
REVENDEICATIONS
POPULAIRES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTUALITE REGIONALE

▼ Ushahidi, témoin des revendications populaires

Dans les zones difficiles d'accès, le recueil et la diffusion d'informations connaît un renouveau grâce au logiciel « Ushahidi ». Du swahili « témoignage », il permet à toute personne de notifier au reste du monde l'existence de violations de droits de l'homme, de zones de conflits, catastrophes naturelles ou encore d'élaborer des cartographies de zones peu connues. Utilisé pour près de 60 000 projets citoyens, ce logiciel créé par quatre Kenyans et un Américain en 2008 a fait ses preuves, notamment auprès de l'ONU. Cette réussite démontre que l'Afrique regorge de projets innovants mais manque simplement d'investisseurs prêts à miser sur ce marché, comme le souligne Erik Hersman, directeur exécutif d'« Ushahidi ».

📧 ps.guedj@affectionmutandi.com

▼ Afrique du Sud : 2 nominations au poste de ministre des Finances en 4 jours

Après le remplacement controversé le 9 décembre du ministre des Finances, Nhlanhla Nene, par David Van Rooyen, largement inconnu des marchés, le Président Zuma a procédé le 13 décembre à la nomination de Pravin Gordhan qui a déjà occupé ce poste de 2009 à 2014. Si le premier remaniement a provoqué des réactions rapides et négatives des marchés, cette seconde nomination a été perçue positivement. Le lendemain de l'annonce, le rand s'est redressé de 5 % à l'égard du dollar alors qu'il avait atteint un point bas historique (à 15,89 ZAR pour 1 USD, 17,46 ZAR pour 1 EUR) après la nomination de David Van Rooyen, traduisant la crainte des marchés quant aux perspectives économiques et financières du pays.

📧 paul.raso@dgtresor.gouv.fr

▼ Afrique centrale : les exportations françaises en hausse minime et les importations depuis l'Afrique centrale en net recul sur les 10 premiers mois 2015

Atteignant 2 Mds EUR sur la période janvier-octobre 2015, les exportations françaises vers l'Afrique centrale augmentent de 0,7 % par rapport à janvier-octobre 2014 (1,98 Md EUR), tandis que les importations baissent de 31,2 % à 821,6 M EUR (contre 1,2 Md EUR sur les 10 premiers mois de 2014). L'excédent commercial s'apprécie à 1,17 Md EUR (contre 782 M EUR sur les 10 premiers mois de 2014). Les exportations sont portées par les ventes de produits pharmaceutiques qui augmentent de 64,1 % à 345 M EUR et les importations reculent du fait de la chute des importations d'hydrocarbures (-43,4 % à 482,9 M EUR).

📧 alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Seychelles : résultat inédit au 1^{er} tour de l'élection présidentielle, avec une mise en ballottage du Président sortant

Avec 47,8 % des voix, le président sortant des Seychelles, M. James Alix Michel, est arrivé largement en tête du 1^{er} tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulé du 3 au 5 décembre 2015. Toutefois, c'est la première fois depuis l'indépendance qu'un 2^{ème} tour doit être organisé. Le challenger de M. Michel, le pasteur Wavel Ramkalawan, chef du Parti National Seychellois (SPN), qui a obtenu 35,3 % des suffrages, compte sur le ralliement de tous les candidats opposés à l'actuel Chef de l'Etat, en particulier les anciens cadres du « Parti Lepep » (le parti au pouvoir) qui ont fondé récemment l'Alliance Seychelloise, arrivée en 3^{ème} position avec 14,2 % des votes.

📧 jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **La Tanzanie parmi les 10 principaux partenaires commerciaux de la Chine en Afrique**

Selon un rapport publié par le ministère du commerce chinois à l'issue du forum sur la coopération sino-tanzanienne, la Tanzanie est, avec le Kenya, le seul pays d'Afrique de l'Est à figurer parmi les dix principaux partenaires commerciaux de la Chine en Afrique. Elle occupe la 9^{ème} place après l'Afrique du Sud, l'Angola, la RDC, le Soudan du Sud, le Nigéria, le Ghana, l'Algérie et l'Égypte. La valeur des échanges de biens et services entre la Tanzanie et la Chine a atteint 2,31 Mds USD au cours du premier semestre 2015, alors qu'elle s'élevait à 4,32 Mds USD pour l'année 2014.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **L'Ouganda représente 77 % des flux sur le port de Mombasa, hors transit kenyan**

Selon la Kenya Port Authority, les importations et exportations à destination et en provenance de l'Ouganda représentent 77 % des marchandises non destinées au Kenya, transitant par le port de Mombasa, soit un volume de 4,51 Mt en 2014 (+11,3 %). Sur l'ensemble, 7 % seulement sont des exportations, principalement à destination de la Chine et l'Inde, étant entendu que les exportations à forte valeur ajoutée du pays n'empruntent pas la voie maritime (roses, thé). Les importations du pays constituent la plus grande partie des flux ougandais transitant par le port kenyan, principalement en provenance d'Asie. Selon les autorités ougandaises, le développement des échanges au sein de l'EAC et avec la RDC devrait contribuer à rééquilibrer les flux en soutenant les exportations régionales du pays.

✉ thierry.loussakoueno@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Afrique du Sud : perspective d'un déclassement de la dette souveraine en catégorie spéculative

Le 4 décembre, Fitch a dégradé d'un cran la note souveraine de l'Afrique du Sud de BBB à BBB-, un cran au-dessus de la catégorie spéculative, assortie d'une perspective stable. Standard and Poor's a revu de stable à négative la perspective attribuée à sa notation, BBB-, à un cran de la catégorie spéculative, ouvrant la voie à une possible perte du grade investissement en 2016/17. Dans leurs décisions, les deux agences s'inquiètent du ralentissement de plus en plus marqué de la croissance, qui pèse sur la soutenabilité des finances publiques. Si la décision de Fitch était attendue, la mise sous surveillance négative de la dette sud-africaine par S&P accentue la pression sur les autorités.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : approbation de la loi de finances 2016

L'Assemblée nationale a approuvé le 11 décembre la loi de finances 2016. Ce budget se base sur un prix moyen du baril de pétrole de 45 USD, un taux de croissance de 3,3 % et un taux d'inflation de 11 %. Il prévoit des dépenses de 47,6 Mds USD, en progression sur 2015, et un déficit des dépenses courantes (hors dépenses de capital) à hauteur de 5,5 % du PIB. Les 4 principaux piliers de la loi sont le soutien à l'investissement privé productif, la restructuration des secteurs primaires de l'économie (agriculture et pêches), la stabilisation de la situation financière et l'amélioration de la qualité des dépenses. Le secteur de la santé a bénéficié d'une augmentation de 38,5 %, celui de l'éducation a vu ses chiffres doubler par rapport à 2015.

✉ rodolphe.peugeot@dgtresor.gouv.fr

▼ Lesotho : introduction d'un taux directeur, fixé à 6,25 %

Le 1^{er} décembre, le comité de politique monétaire a introduit pour la 1^{ère} fois un taux directeur, fixé à 6,25 %, de façon à aligner les coûts d'emprunts domestiques sur ceux de la région (taux directeur sud-africain établi à 6,25 % depuis novembre) et à mieux maîtriser les excès actuels de liquidité. De plus, le comité a décidé de revoir à la baisse la limite basse du niveau des réserves, jusqu'alors le principal outil de pilotage de la politique monétaire, de 710 M USD à 635 M USD pour le 1^{er} trimestre 2016, un seuil considéré comme adéquat par les autorités monétaires pour garantir la stabilité de la parité de 1 pour 1 entre le loti et le rand.

✉ gilles.bordes@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : adoption de la loi de finances 2016 - baisse des dépenses courantes et forte hausse des dépenses d'investissement

Le projet de loi de finances pour 2016 a été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat. Il repose sur l'hypothèse d'un taux de croissance de l'économie de 6 % et d'un taux d'inflation de 3 %. Le budget du Cameroun s'élève à 4234,7 Mds FCFA, en hausse de 13,02 % par rapport à 2015. Les recettes propres sont en progression de 0,8 % par rapport à la LFI 2015 à 2986,5 Mds FCFA. Les dépenses courantes s'établissent à 1981,2 Mds FCFA (-8,3 %), les dépenses d'investissement augmentent de 32,7% à 1525,8 Mds FCFA, et le service de la dette s'accroît à 727,7 Mds FCFA (+66,6 %) et représente 17,2 % des dépenses totales (contre 11,6 % en LFI 2015).

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : dette publique domestique - adoption d'un chronogramme de règlement**

Récemment mis en place en vue de régler les dettes de l'Etat vis-à-vis des entreprises nationales, le Comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure de l'Etat (CIACDIE) a convenu début décembre d'un chronogramme de règlement aux entreprises concernées. Ce chronogramme s'étalerait sur trois phases successives: création d'un guichet unique chargé de recenser les créances des entreprises, vérification sur place de la réalité de la créance et paiement effectif.

✉ thierry.blin@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : léger rebond de croissance attendu pour 2016**

Alors que le taux de croissance pour 2015 devrait se situer aux alentours de 3,4 %, la Banque de Maurice anticipe une progression de l'économie mauricienne de 4,2 % en 2016, tandis que la Mauritius Commercial Bank table sur un taux de 4 %. Les analystes se basent en particulier sur l'annonce de plusieurs projets d'envergure (infrastructures routières par le gouvernement, et « smart cities » par le secteur privé). Par ailleurs, la pression inflationniste en 2016 devrait rester très modérée, tout en étant légèrement supérieure à celle de 2015, cette dernière estimée entre 1,2 % et 1,4 %.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : dépréciation rapide de la livre soudanaise (SDG) sur le marché parallèle**

La livre soudanaise a perdu 42 % de sa valeur depuis le début de l'année sur le marché parallèle des changes et 15 % entre le 22 novembre et le 6 décembre. Le taux de change officiel reste cependant ancré au dollar (supérieur de 88 % au taux de change parallèle) ce qui contribue à la baisse des réserves officielles de change de la Banque centrale. Celles-ci ne sont plus équivalentes qu'à une semaine d'importation. Certaines denrées de base, souvent importées, pourraient ainsi manquer dans les prochains mois. Ces tensions interviennent alors que la chute des prix a induit une baisse de la valeur des exportations de pétrole et d'or et que le déficit de la balance commerciale du pays s'est creusé.

✉ Olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : un projet de loi pour adopter le Plan national de développement (PND) 2016-2020**

Ce projet de loi est envisagé pour instituer le Plan national de Développement (PND) comme unique cadre institutionnel de référence des interventions de l'Etat sur la période 2016-2020. Ce PND prend le relai de celui qui a été réalisé sur la période 2012-2015. Son objectif est de rendre le pays émergent d'ici 2020. Le cadrage macroéconomique de ce PND prévoit des investissements à hauteur de 29 311 Mds FCFA financé à hauteur de 37,6 % par le secteur public et de 62,4 % par le secteur privé. Le taux moyen de croissance du PIB visé est de 8,7 % sur la période.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : projet de budget 2016**

Les députés mauritaniens viennent d'adopter le projet de loi de finances 2016. D'un montant de 451,167 Mds d'Ouguiyas (environ 1,4 Md EUR), ce budget a été élaboré sous l'hypothèse d'un taux de croissance de 5,2 % et un taux d'inflation inférieur à 4,5 %. Le gouvernement vise par ailleurs un niveau de réserves en devises équivalent à neuf mois d'importation.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : légère hausse de l'inflation en novembre**

Selon le Bureau national de la statistique, l'inflation a légèrement augmenté en novembre, atteignant 9,4 % en glissement annuel, contre 9,3 % en octobre, principalement en raison de la hausse du prix des biens alimentaires à l'approche des fêtes. La hausse des prix est supérieure pour le sixième mois consécutif à la cible de la Banque centrale du Nigéria, comprise entre 6 et 9 %.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : la politique budgétaire expansionniste pourrait accentuer les pressions sur le naira**

L'augmentation des dépenses publiques à 30 Mds USD va conduire à la hausse de la demande domestique, et donc d'importations et de dollars, ce qui risque d'accentuer les pressions sur la devise nigériane. En conséquence, il devrait être de plus en plus difficile pour la Banque centrale du Nigéria de « tenir » la parité de change du naira, qui est actuellement de 198-199 NGN pour 1 USD. Le prix des produits dérivés « forwards » suggère que les traders tablent sur une dévaluation de 10 % d'ici 3 mois et de 23 % d'ici un an.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : la charge de la dette a été multipliée par trois en quatre ans**

Les intérêts payés sur la dette devraient représenter en 2016 10,5 Mds GHS (2,5 Mds EUR) soit une progression de 330 % en quatre ans. La charge de la dette est ainsi passée de 3,2 % du PIB en 2011 à 6,6 % aujourd'hui, absorbant 30,3 % des revenus contre 14,8 % au cours de l'exercice 2011-2012. Une récente étude de Fitch a révélé que la charge de la dette ghanéenne était devenue la plus élevée de tous les pays d'Afrique subsaharienne.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Afrique australe : impact du maintien des quotas de production de l'OPEP

Après la décision des pays de l'OPEP de maintenir les quotas de production du cartel à 30 millions de barils / jour, les cours se sont de nouveau repliés passant ainsi sous les 40 USD le baril, au plus bas depuis 2009. L'Angola va continuer de pâtir de l'évolution des cours à l'origine de 98 % de ses exportations, ce qui pourrait entretenir la dépréciation du kwanza, nourrissant d'autant l'inflation importée. Cette situation pourrait profiter aux autres pays de la région, du point des finances publiques (réduction voire suppression des subventions), du solde courant (moindre facture énergétique) et de la demande intérieure (hausse du pouvoir d'achat des ménages et baisse du coût des intrants pour les entreprises).

✉ gilles.bordes@dgtrésor.gouv.fr

▼ Namibie : annonce d'un plan de développement inclusif

Le Président namibien a annoncé le 14 décembre un plan, qui s'étendra de mars 2016 à 2021, intitulé « Ensemble pour la prospérité », destiné à éradiquer la pauvreté du pays d'ici à 2025. Le plan, construit autour de 4 priorités (développement social, accès efficace aux services, développement économique et développement des infrastructures), comprend notamment la mise en œuvre d'une subvention de revenu par mois à chaque Namibien, l'inauguration de la première banque alimentaire namibienne à mi-2016 et le lancement de différents projets dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. A ce sujet, le président a confirmé l'arrêt du projet d'usine à gaz de Kudu, s'orientant ainsi vers un mix énergétique centré sur l'éolien et le solaire.

✉ gregory.sidrac@dgtrésor.gouv.fr

▼ Rwanda: adoption du projet de loi sur les PPP par la chambre basse du Parlement

La Chambre des députés a adopté le 9 décembre dernier un projet de loi relatif aux partenariats publics privés (PPP) en vue de favoriser les investissements privés dans des secteurs clés de l'économie tels que le transport, les infrastructures municipales et l'énergie. Ce projet de loi vise notamment à combler les lacunes actuelles de la loi sur les marchés publics relativement à la mise en place de PPP. Il prévoit également l'établissement d'une unité PPP en charge d'assister les entités publiques adjudicatrices. Ce projet de loi doit être ensuite examiné par le Sénat avant sa promulgation par le Président.

✉ frederic.pia@gide.com

▼ Lancement du site internet de l'Initiative France-Banque mondiale pour la promotion des PPP

Expertise France, qui assure les volets renforcement des capacités et communication de l'Initiative France-Banque mondiale pour la promotion des PPP dans les pays d'Afrique de la Zone franc, a récemment lancé le site www.initiative-ppp-afrique.com. Instrument à destination des Etats et des institutions de l'UEMOA et de la CEMAC, des entreprises, bailleurs et investisseurs, ce site informe sur les cadres réglementaires en vigueur, les acteurs et les sources de financement de partenariats public-privé des 15 pays de la Zone franc et de leurs institutions communautaires, ainsi que sur les réformes en cours au niveau national et régional.

✉ carole.devidal@expertisefrance.fr

▼ **Côte d'Ivoire : projets de loi destinés à faciliter les opérations de crédit-bail**

Le Conseil des ministres a adopté le 9 décembre un projet de loi sur le crédit-bail précisant les droits et obligations des parties à une opération de crédit-bail et prévoyant, en particulier, des procédures judiciaires facilitant la reprise rapide du bien du crédit bailleur et sa protection contre les risques de détournement frauduleux du bien ainsi que de défaut de paiement ou de faillite du crédit-preneur. Des projets de modifications du code des douanes et du code des impôts ont également adopté instituant de nouvelles mesures incitatives et permettant un transfert des avantages douaniers du crédit-preneur au crédit bailleur.

✉ jean-jacques.lecat@cms-bfl.com

▼ **Kenya : entrée en vigueur de la convention relative à la non double imposition Kenya-Afrique du Sud**

Le Journal Officiel du gouvernement sud-africain du 19 novembre 2015 a notifié l'entrée en vigueur, à compter du 19 juin 2015, de la convention fiscale conclue en 2010 entre les gouvernements kenyan et sud-africain. Celle-ci vise à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Le gouvernement kenyan a conclu plusieurs conventions de non double imposition, dont une avec la France en 1999.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : le secteur privé mauricien de plus en plus endetté**

Le crédit au secteur privé mauricien est passé de 306 Mds Rs (7,9 Mds EUR) en octobre 2014 à 323 Mds Rs (8,3 Mds EUR), soit une hausse de 5,5 %. En valeur absolue, le secteur de la construction reste de loin le plus endetté avec un montant de 85,6 Mds Rs (2,2 Mds EUR), devant le tourisme avec 47,8 Mds Rs (1,2 Md EUR) et l'industrie avec 20,1 Mds Rs (0,5 Md EUR). La Banque de Maurice a lancé un appel à la vigilance du secteur bancaire devant l'augmentation des créances douteuses, qui ont progressé de 36 % entre juin 2014 et juin 2015, leur part dans le total des actifs étant passée de 3,9 % à 4,9%. Toutefois, la qualité des actifs est jugée relativement solide.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : maintien de la notation Moody's BAA1**

Dans un rapport publié fin novembre, l'agence de notation Moody's a maintenu la note BAA1 de Maurice. L'agence internationale fait état de perspectives stables eu égard à la résilience de l'économie mauricienne soutenue par la diversification de ses secteurs d'activité. Moody's note que le ratio de la dette par rapport au PIB reste élevé (autour de 56 %), mais qu'il ne devrait pas se détériorer significativement au cours des deux ou trois prochaines années, le déficit budgétaire du pays paraissant gérable. L'agence rappelle que si le PIB par habitant a progressé régulièrement pour atteindre 9 700 USD en 2014, les défis restent nombreux pour cette petite économie insulaire.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : le Président Magufuli affiche sa fermeté dans la lutte contre la corruption**

L'arrestation de plusieurs dirigeants d'agences gouvernementales, à la suite du scandale touchant l'agence de perception des recettes fiscales, Tanzania Revenue Authority (TRA), atteste de la volonté du nouveau Président de s'attaquer à la corruption. Le Secrétaire général du ministère des Transports, le directeur de la TRA et le président du conseil d'administration

de la Tanzania Port Authority ont été arrêtés, en raison de leur possible implication dans le scandale touchant la TRA. Sept cadres de la TRA sont en effet accusés d'être à l'origine du non versement au budget de l'État des taxes correspondant à l'importation de 329 conteneurs entre le 1^{er} juin et le 17 novembre 2015, pour un préjudice estimé à 5,9 M USD.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Oxfam et Forum-Civil ont réalisé un baromètre de la fiscalité**

La mise en place de ce baromètre répond à la nécessité de faire des comparaisons entre pays et d'identifier les faiblesses d'une justice fiscale. Cet indicateur s'appuie sur six critères : structure du système fiscal, répartition de la charge fiscale et progressivité de l'impôt, suffisance des recettes perçues et fuites fiscales, efficacité de l'administration fiscale, dépenses publiques, responsabilité et transparence. Le Sénégal ne remplit pas encore tous ces critères, en raison entre autres de la pression fiscale (19,5 %) qui pèse davantage sur les ménages que sur les entreprises, du manque de transparence dans les finances publiques et d'un niveau élevé d'exonération fiscale (3-4 % du PIB).

✉ folly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : gel de 85 M USD reçus par une société nigériane lors de la vente du bloc pétrolier OPL 245 à Shell et Eni pour 1,1 Md USD en 2011**

La Cour de la Couronne de Southwark (Londres) a rejeté le 15 décembre 2015 la demande formulée par une entreprise appartenant à l'ancien ministre nigérian du Pétrole de Sani Abacha Dan Etete de « dégeler » la somme de 85 M USD reçue lors de la vente, entachée de corruption, du bloc pétrolier offshore OPL 245 à Shell et Eni pour 1,1 Md USD en 2011. Ces fonds avaient été gelés à la demande des autorités italiennes, qui sont en train d'enquêter sur cette transaction. Le gouvernement fédéral a servi d'intermédiaire pour cet accord, la cour ayant reçu des enregistrements prouvant l'implication directe du Président Goodluck Jonathan dans cet accord.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Congo : prêt de 18 Mds FCFA à AERCO pour un programme de modernisation d'aéroports

La société des Aéroports du Congo (AERCO) vient de bénéficier d'un prêt de 18 Mds FCFA (27,4 M EUR) afin de moderniser et réhabiliter les aéroports de Maya-Maya (Brazzaville), Agostinho Neto (Pointe-Noire) et Ollombo (Plateaux). La convention de financement a été signée le 8 décembre à Brazzaville entre AERCO et la BDEAC, qui contribue au prêt à hauteur de 7 Mds FCFA (10,7 M EUR), la Société Générale du Congo (4,5 Mds FCFA / 6,9 M EUR), la BGFI (4,5 Mds FCFA / 6,9 M EUR) et la BCI, filiale du groupe Natixis/Banques Populaires (2 Mds FCFA / 2,9 M EUR). Ce prêt de 18 Mds FCFA représente 56 % du coût global des travaux à effectuer dans les trois aéroports précités (32 Mds FCFA / 48,8 M EUR).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon-Chine : signature de deux nouveaux accords

Le Gabon et la Chine ont signé le 4 décembre dernier à Johannesburg deux nouveaux accords de financement mobilisant l'Industrial Commercial Bank of China (ICBC). Ces accords portent sur le financement d'infrastructures, parmi lesquelles les stades des villes de Port-Gentil et d'Oyem, ainsi que la route Mbega-Farasol à Port-Gentil. Les stades de Port-Gentil et d'Oyem, dont la construction est sur le point de démarrer, accueilleront les compétitions de la CAN 2017. Les travaux ont été confiés à des entreprises chinoises.

✉ thierry.blin@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : prêt de Proparco de 15 M USD pour financer de l'énergie renouvelable pour les plantations de thé

Un prêt de Proparco de 15 M USD à la Kenya Tea Development Agency (KTDA) permettra de financer la construction de sept centrales hydroélectriques au fil de l'eau, destinées à fournir en électricité ses usines de thé. Proparco accompagne KTDA, une coopérative de 600 000 petits planteurs, dans l'amélioration de son efficacité énergétique. Le Kenya est le premier pays exportateur de thé au monde et le troisième pays producteur. La filière repose sur un modèle unique, selon lequel les planteurs affiliés à KTDA réalisent 60 % de la production nationale et reçoivent les rémunérations les plus élevées au monde pour leur production, soit environ 70 % du prix de vente aux enchères.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Benin : nouvelle émission d'obligations du Trésor

Le Bénin a émis le 17 décembre une nouvelle émission obligataire de 100 Mds FCFA, à 6,25 % sur cinq ans avec un différé de trois ans. C'est la deuxième émission de l'Etat béninois en cette fin d'année, après celle de 150 Mds FCFA émise en début de mois.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : mise en place d'un fonds pour la formation professionnelle

En plus du réseau des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel qui bénéficie du soutien de l'AFD, les autorités sénégalaises viennent de décider de la mise en place d'un Fonds de financement de la formation professionnelle et technique. Ce fonds qui sera doté d'un capital de 57 M EUR est destiné au financement de la formation continue des employés des

entreprises qui le souhaiteraient et des centres de formation professionnelle actifs dans le pays. Pour mémoire, selon les résultats du recensement de 2013, seulement un actif occupé sur dix au Sénégal a bénéficié d'une formation professionnelle.

✉ folly.ananou@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : appui financier de 50 Mds FCFA de la Banque mondiale pour la reconstruction et la relance économique

La Banque mondiale a accordé au Mali un don de 50 Mds FCFA pour financer la reconstruction et la relance économique des communautés touchées par la crise politico sécuritaire de 2012. Ce projet vise 149 communes, dont celles des régions de Tombouctou, Gao et Kidal ainsi que celles ayant accueilli des déplacés dans les régions de Ségou, Mopti, Koulikoro et Bamako. Le programme a déjà permis la réhabilitation et l'équipement de près de 1500 salles de classes. 32 000 ménages vulnérables bénéficient déjà de divers appuis pour leurs activités agricoles.

✉ nicolas.moussard@dgtresor.gouv.fr

▼ Le Mali et le Sénégal résilient la concession de Transrail sur la ligne Dakar-Bamako

Au cours d'une réunion conjointe réunissant plusieurs ministres sénégalais et maliens le 7 décembre, les deux États ont opté pour une résiliation de la concession de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako confiée au groupe agroalimentaire Advens. Aucun montant d'indemnité n'a pour le moment été communiqué. La stratégie pour la suite consiste à créer trois entités : une société de patrimoine publique propriétaire de la voie, une société d'exploitation et une structure de régulation. Le groupe nigérian Dangoté semble intéressé à entrer au capital de la nouvelle société d'exploitation qui sera créée. Côté français, Getma Necotrans pourrait également rentrer dans le capital.

✉ nicolas.moussard@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : signature d'un accord de coopération avec la Corée du Sud

Le ministre des Finances ghanéen et l'Ambassadeur de Corée du Sud viennent de signer un accord cadre d'aide et prêts concessionnels. L'accord qui prévoit également la mise à disposition d'experts en développement coréens porte sur une enveloppe de 200 M USD de prêts concessionnels au travers du fonds de coopération pour le développement économique (EDCF) dans l'éducation et l'agriculture. A cette occasion l'Ambassadeur de Corée a également rappelé l'intérêt de son pays pour les secteurs de l'énergie et de la santé.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ Zambie : signature d'une convention de coopération entre l'AFD et le ministère des finances

Le 3 décembre, l'AFD a signé une convention pour le Fonds d'étude et de renforcement des capacités (FERC) de 0,5 M Euros avec le Ministère zambien des finances. Ce fonds financera des études de faisabilité et de préparation pour les projets futurs de l'AFD en Zambie et de l'assistance technique. Les secteurs éligibles sont ceux du mandat de l'AFD en Zambie : énergie (notamment les énergies renouvelables), eau et assainissement ou encore l'agriculture. Aujourd'hui, compte tenu de la suspension de son activité de prêt en souverain dans le pays, l'AFD se tourne vers le financement non souverain auprès des banques locales et des opérateurs publics.

✉ steinsochas@afd.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Afrique du Sud : premier comité de pilotage du projet F'SAGRI

Le 2 décembre s'est tenu le premier comité de pilotage du projet F'SAGRI, centre de formation et de recherche franco/sud-africain dans le domaine agricole, situé sur le campus de l'Université de Fort Hare dans la province de l'Eastern Cape, dont l'objectif est de renforcer les capacités d'universités rurales anciennement défavorisées, grâce à la formation d'étudiants aux niveaux master et doctorat, l'échange d'étudiants et d'enseignants entre la France et l'Afrique du Sud et le développement de programmes de recherche conjoints, et ce, en lien avec les entreprises du secteur. Cette réunion a permis de valider la gouvernance du projet ainsi que le programme d'actions pour 2016.

✉ guillaume.furri@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : mission agroalimentaire française

Une délégation d'une dizaine d'entreprises agroalimentaires françaises s'est rendue en Angola du 7 au 11 décembre à l'occasion d'une mission organisée par le Service économique de Luanda, en liaison avec l'Adepta. Les objectifs de la mission étaient de comprendre le fonctionnement du marché, d'identifier les projets et les sources de financement. Elle s'est déroulée à Luanda sur 3 jours, avec des entretiens dans les ministères, les banques, et les institutions multilatérales, puis sur 2 jours hors de la capitale, dont une journée consacrée à la visite de Capanda (411 000 ha), plus gros pôle agro-industriel du pays. Elle a été clôturée par la signature d'un protocole entre l'Adepta et l'Association des Entrepreneurs de la province de Luanda.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Namibie : accords signés pour la construction d'un parc éolien de grande ampleur

La société franco-namibienne InnoSun a signé le 4 décembre 2015, au Bourget, en marge de la COP21, un protocole d'entente avec le ministre namibien de l'Environnement et du Tourisme, prévoyant la construction d'une ferme éolienne sur la côte au sud de Lüderitz. Le futur parc éolien, d'une capacité-seuil de 150 MW, pouvant atteindre 500MW, devrait être construit à partir de 2016. Il devrait permettre de fournir, à terme, 80 % du pic de consommation énergétique du pays. Parallèlement, un accord de partenariat a été conclu entre InnoSun, EDF-EN et le chinois CGN, ce qui en ferait l'un des premiers projets de partenariat franco-chinois en Afrique dans les énergies renouvelables.

✉ alexandre.peaudeau@diplomatie.gouv.fr

▼ Afrique du Sud : décision de justice sur un contrat gagné par Areva

La Cour Suprême d'appel sud-africaine a jugé « illégal » le contrat de 5 Mds ZAR adjugé par Eskom à Areva pour le remplacement des six générateurs de vapeur de la centrale nucléaire de

Koeberg dans le Western Cape. L'ordonnance du tribunal ne signifie pas pour autant que l'appel d'offres, remporté par Areva en septembre 2014, sera attribué à Westinghouse, l'unique concurrent d'Areva à cet appel d'offres à l'origine de la demande de réexamen. Eskom n'a, à ce stade, pas encore fourni de communiqué précisant quelles seront les conséquences de la décision de la Cour Suprême sur l'exécution du contrat en cours.

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ Mozambique : le paysage du secteur gazier continue d'évoluer

Afin de générer des économies d'échelle pour l'exploitation des 2 méga-gisements de gaz, qui se chevauchent, dénommés respectivement Prosperidad et Mamba (bassin « offshore » de Rovuma au Nord du Mozambique), l'américain Anadarko, titulaire d'une licence d'exploitation pour le 1^{er} champ, et l'italien ENI, en charge du 2^{ème}, ont conclu le 3 décembre dernier un accord pour l'exploitation coordonnée mais séparée de ces 2 gisements. Cet accord reste toutefois assujéti à l'approbation finale du gouvernement mozambicain avec lequel Anadarko a par ailleurs signé un protocole d'entente (MoU) prévoyant la fourniture pour le marché domestique de 100 millions pied-cubes de gaz naturel liquéfié (GNL).

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ Mozambique : extension du réseau gazier pour faciliter les exportations vers l'Afrique du Sud

La compagnie ROMPCO (Republic of Mozambique Pipeline Investments Company), « joint-venture » entre la compagnie pétrochimique sud-africaine Sasol, la compagnie nationale de gaz, Companhia Moçambicana de Gasoduto, et la South African Gas Development Company (AGR), spécialisée dans la construction d'oléoducs et de gazoducs, souhaite étendre son réseau existant (865 km) de 127 km supplémentaires. Cette extension qui va de l'unité de traitement centrale de Temane, sur la côte mozambicaine, à la ville de Secunda en Afrique du Sud, nécessite un investissement de 210 M USD. Prévu pour entrer en service au début de 2017, le nouveau tronçon permettra de transporter davantage de gaz vers l'Afrique du Sud.

✉ gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo : pénurie de carburant

Le Congo connaît une pénurie de carburant, tout particulièrement à Brazzaville et Pointe-Noire. Une situation qui conduit certains Ponténégrins à s'approvisionner du côté de la frontière avec l'Angola, où le bidon de 25 litres de gasoil revient à 35.000 FCFA (53,4 EUR) contre 12.000 FCFA (18,3 EUR) habituellement à Pointe-Noire. Après une semaine de pénurie sans explication, le directeur interdépartemental des hydrocarbures a expliqué qu'une panne est survenue au niveau de la Congolaise de Raffinage (CORAF), qui n'arrive plus à satisfaire la demande nationale en produits raffinés, tout en annonçant une normalisation de la situation dans un bref délai grâce à l'importation imminente d'essence, fuel et gasoil.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : premier projet d'énergie solaire de la SFI dans le pays

La Société Financière Internationale (SFI, groupe de la Banque mondiale) a signé un accord début décembre avec Alten's Middle Band Solar One Limited, une entreprise nigériane spécialisée dans les projets d'énergie solaire. L'accord porte sur le développement avec un consortium d'une centrale solaire photovoltaïque d'une puissance de 120 mégawatts située à Lokoja, dans l'Etat de Kogi. Selon le communiqué de presse de la SFI, le projet devrait approvisionner 175 000 personnes en énergie renouvelable et soutenir la croissance économique locale. Le financement du projet devrait être finalisé à la fin de l'année 2016.

✉ vernay@gide.com

▼ Guinée : chute de la production industrielle d'or

Sur les cinq dernières années, la production industrielle d'or a fortement chuté par manque d'investissements. Elle est tombée à 11,1 tonnes en 2014, contre 22,6 tonnes en 2010, soit une baisse de 50 %. La production artisanale a, quant à elle, connu une nette amélioration sur la même période, passant de 2,5 tonnes en 2010 à 7,5 tonnes en 2014. L'or est la deuxième matière première en Guinée, après la bauxite.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Angola : création d'un nouveau complexe sidérurgique

Le complexe sidérurgique de Barra do Dande a été inauguré le 15 décembre. Il illustre la diversification de l'économie et doit générer 560 emplois. Ce projet de 300 M USD, lancé en 2012, a été financé à 50 % par des investisseurs privés, les 50 % restants par des prêts bancaires adossés à des lignes de crédit garantis par la Banque mondiale. La société ADA (Aceria de Angola), propriétaire du projet, est constituée à hauteur de 70 % d'actionnaires angolais et le chef d'entreprise, d'origine franco-libanaise, fait partie de la section angolaise des CCEF. L'aciérie devrait assurer une capacité de production de 300 000 tonnes d'acier par an et pourrait vite exporter de l'acier vers les pays voisins.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Angola : seconde édition du salon Expo-Industria du 10 au 13 décembre

La deuxième édition du salon angolais Expo-Industria, consacré au secteur industriel, s'est tenue du 10 au 13 décembre à Luanda. De nombreux participants étaient attendus au Pôle Industriel de Viana (PIV) durant les trois jours d'un salon qui a accueilli 74 entreprises lors de l'édition 2014. En marge des expositions, plusieurs conférences étaient organisées autour du thème « l'Industrie nationale moteur du changement ». La ministre de l'Industrie, Mme Bernarda Martins, a souligné l'importance de ce salon, dont l'objectif est de promouvoir l'industrialisation du pays, la diversification de l'économie nationale, la création d'emplois et la réduction des importations.

✉ patricia.baptista@businessfrance.fr

▼ Angola : le pôle industriel de Viana en pleine dynamique

La ministre de l'Industrie, Mme Bernarda Martins, a inauguré 3 unités de production au sein du pôle de développement industriel de Viana. 40 M USD ont été investis dans 3 entreprises angolaises, Alaide Textil, Klinger Angola et Corial. Ces entreprises qui opèrent respectivement dans l'industrie textile, la métallurgie et la transformation alimentaire, bénéficient de la politique nationale en faveur de la relance de l'activité industrielle du pays. La Banque de développement d'Angola a notamment financé à hauteur de 7 M USD le projet d'Alaide Textil dans le cadre du développement de l'industrie nationale. Le pôle de développement industriel de Viana compte aujourd'hui 500 entreprises.

✉ patricia.baptista@businessfrance.fr

Services

▼ Afrique du Sud : investissements en croissance dans le secteur numérique

Selon une étude de l'International Data Corporation, les prévisions de croissance dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour 2016 sont de +2,6 % en Afrique du Sud, soit un investissement d'un montant de 26,6 Mds ZAR. Cette croissance, tirée principalement par les appareils mobiles, le cloud, le big data et l'internet des objets, dépasse le niveau de croissance du PIB sud-africain, estimé à moins de 2 %. Ce rapport révèle aussi une hausse de la demande de services de sécurité pour plusieurs raisons, notamment le besoin de protection de la vie privée et de sécurité physique avec le développement de l'internet des objets.

✉ laura.laguerce@businessfrance.fr

▼ Zambie : ligne de crédit octroyée à la première banque zambienne par Proparco

Le 2 décembre, avec ses homologues allemande et néerlandaise, DEG et FMO, Proparco a signé un engagement vis-à-vis de la banque zambienne Zanaco, relatif à l'octroi d'une ligne de crédit de 60 M USD. Proparco apporte une ligne de crédit de 20 M USD à Zanaco. Privatisée en 2007, cette banque compte parmi ses principaux actionnaires Rabobank (46 %) et le gouvernement zambien (25 %). Forte d'un portefeuille de 850 000 clients, 64 agences, et de près de 1 400 employés, Zanaco est la première banque de Zambie avec 17 % de part de marché. Elle est particulièrement active dans les secteurs particuliers, des PME et de l'agriculture/agro-industrie.

✉ sireyjold@afd.fr

▼ Angola : privatisations dans le secteur du transport ferroviaire

Le ministre des Transports, M. Augusto Tomas, a annoncé que la gestion commerciale des entreprises de chemins de fer angolaises (le chemin de fer de Luanda, le chemin de fer de Benguela et le chemin de fer de Moçamedes) allait être privatisée. Dans le cadre de la réforme complète du système ferroviaire national, ces entreprises publiques ne seront désormais responsables que de la seule gestion des infrastructures.

✉ patricia.baptista@businessfrance.fr

▼ Angola : la mise en œuvre du BRT de Luanda est en bonne voie

La construction du BRT (Bus Rapid Transit) de Luanda avance bien : l'ouvrage en est à la moitié de sa réalisation et pourrait être livré au premier trimestre 2017. Les trois premiers couloirs de bus sont en cours d'installation par le brésilien Odebrecht, la gestion du projet étant réalisée par un autre groupe brésilien, ATP Engenharia. L'entreprise qui exploitera la flotte d'autobus n'a pas été encore sélectionnée. Le BRT a pour objectif de répondre aux nombreuses difficultés liées aux transports que connaît la capitale angolaise. Lorsqu'il sera achevé, le réseau BRT comptera 53 kilomètres de voies express alimentées par 240 autocars. Près de 200 000 personnes pourront l'emprunter chaque jour.

✉ patricia.baptista@businessfrance.fr

▼ **Angola : Luanda aura bientôt son métro de superficie**

La cérémonie de lancement du Plan directeur général de Luanda a eu lieu le 14 décembre. Prévu pour faire face à l'urbanisation non contrôlée d'une capitale qui concentre plus de 60 % du PIB et 30% de la population du pays, le Plan met l'accent sur l'accès au logement, aux infrastructures urbaines de base et aux services publics pour les 12 millions d'habitants attendus en 2030. Il prévoit, d'ici 2017, l'achèvement d'un métro de superficie qui s'étendra le long de la zone littorale de Luanda. A plus court terme, la ville va engager une réhabilitation de son réseau de voies ferrées reliées à la station de Viana, qui mettra en valeur certains quartiers de la ville, aujourd'hui enclavés.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Lancement à Abidjan de l'association « Convergence » pour lutter contre le piratage audiovisuel en Afrique**

Lancée le 10 décembre dernier et portée par Béatrice Damiba, ex-présidente du Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso, l'association luttera contre le piratage audiovisuel. Ses objectifs : défendre les intérêts économiques du secteur audiovisuel, promouvoir les investissements et les productions locales, soutenir la mise en place de législations efficaces et lutter contre le piratage. Convergence souhaite évaluer le poids de la création audiovisuelle en Afrique et les conséquences économiques du piratage. L'association lancera des campagnes de sensibilisation auprès du grand public et des décideurs pour contribuer à la mise en place d'un cadre réglementaire plus strict.

✉ ma@35nord.com

▼ **Côte d'Ivoire : implantation de la compagnie de réassurance Waica Re**

Le réassureur panafricain Waica Re (West African Insurance Companies Association), basé au Sierra Leone, vient d'ouvrir un bureau à Abidjan, le troisième après ceux d'Accra (Ghana) et de Lagos (Nigeria). Le capital social de Waica Re est estimé à 100 M USD.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : le casino du Sofitel hôtel ivoire aux mains du groupe français Lucien Barrière**

Fermé depuis 2010, le casino « l'Eléphant d'or » du Sofitel Abidjan hôtel Ivoire est officiellement passé dans le giron du groupe hôtelier français Lucien Barrière, également spécialisé dans les jeux de hasard. La convention de concession a été signée le 8 décembre dernier, en présence du ministre ivoirien du Tourisme, Roger Kacou. Le groupe, qui fait ses premiers pas en Afrique de l'ouest, a décroché ce contrat à la suite d'un appel d'offres international. Il devrait investir environ 3 Mds FCFA pour remettre le casino à niveau en 2016.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : forte progression du marché de la téléphonie mobile**

Au cours des huit premiers mois de l'année, le marché ghanéen de la téléphonie mobile a enregistré une progression de 7,2 %, la plus forte au cours des trois dernières années. Selon l'autorité nationale des télécommunications (NCA), le nombre de lignes en service s'élève à 32,8 millions soit un taux de pénétration de 121 % en faisant un marché 126 fois supérieur à celui de la téléphonie fixe. Les taxes diverses payées par les opérateurs ont représenté en 2014 1 Md GHS (330 M EUR) soit 5,4 % du PIB. Néanmoins la forte concurrence affecte aujourd'hui la rentabilité des opérateurs et la qualité de leurs services.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouverture d'un deuxième Ibis à Accra**

Le groupe ACCOR a annoncé l'ouverture d'un deuxième hôtel Ibis dans le quartier de l'aéroport d'Accra en partenariat avec le groupe local TGL Properties, spécialisé dans l'immobilier et la gestion des ressources humaines. En revanche, le contrat de gestion du groupe français sous enseigne Novotel avec un autre partenaire ghanéen n'a pas été renouvelé, l'entreprise locale ayant souhaité en reprendre en propre le management. L'enseigne française quittera donc Accra à la fin de cette année.

✉ gwenole.jan@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : le groupe saoudien Al Othman va construire un hôtel de haut standing à Abidjan**

Le groupe saoudien Al Othman Holding envisage de construire un hôtel de haut standing à Abidjan. Le projet a été présenté au Président de la république ivoirienne, Alassane Ouattara, par le vice-président du groupe, au cours d'une audience le 11 décembre à Abidjan. L'investissement est estimé à 167 M USD.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : l'hôtel Radisson de Bamako a rouvert le 15 décembre**

L'hôtel avait été la cible d'une attaque terroriste le 20 novembre dernier, faisant 22 morts. Fermé depuis lors, l'hôtel a rouvert ses portes le 15 décembre. La sécurité est renforcée avec des scanners de détection des métaux. Propriété de l'entrepreneur malien Cessé Komé, le Radisson de Bamako est géré par le groupe international Carlson Rezidor.

✉ nicolas.moussard@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ **Gabon : ouverture par Nespresso de sa première boutique dans la capitale Libreville début 2016**

Présente en Afrique du Sud, en Egypte, au Maroc, en Algérie, au Ghana et en Côte d'Ivoire depuis une dizaine d'années, Nespresso, qui s'est implantée au Sénégal en juin dernier, a choisi d'ouvrir sa première boutique au Gabon dans la capitale Libreville. Le groupe est attendu ici sur la possibilité de mettre en place un programme d'assistance technique et de formation aux producteurs, comme ce fut le cas au Soudan du Sud en 2003, dans le cadre du «Programme AAA sustainable quality», développé avec Rainforest Alliance.

✉ thierry.blin@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : l'institution de microfinance Advans augmente son capital à 5 Mds FCFA**

Après trois ans d'activité en Côte d'Ivoire, Advans vient de procéder à une augmentation de capital de 3,75 à 5 Mds FCFA. La structure capitalistique demeure inchangée, tous les actionnaires ayant souscrit au pro-rata de leur ancienne part : Advans SA conserve 50 %, IFC (groupe Banque mondiale) 13 %, Proparco (groupe AFD) 13 %, FMO (banque de développement néerlandaise) 13 % et la SGBCI (groupe Société générale) 10 %. Cette augmentation de capital permettra entre autres de développer le maillage territorial. A ce jour, Advans Côte d'Ivoire compte six agences. Advans est présent dans neuf pays : Cambodge, Cameroun, Ghana, RDC, Tanzanie, Côte d'Ivoire, Pakistan, Nigéria et Tunisie. Le groupe compte 600 000 clients et gère 480 M EUR d'encours de crédits.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : le groupe sud-africain Tiger Brands a revendu sa branche nigériane à Dangote**

Tiger Brands a accepté de vendre sa branche nigériane Tiger Branded Consumer Goods (qui regroupe les entreprises Dangote Flour Mills et Deli Foods) pour un dollar américain à Dangote, 3 ans après l'avoir achetée. Subissant de lourdes pertes, Dangote va injecter 50 M USD dans ces deux sociétés tandis que Tiger Brands va continuer à rembourser la dette de la société nigériane. Malgré la prise de contrôle par Dangote de son ancienne filiale, la performance financière de Dangote Flour Mills ne devrait pas s'améliorer à court terme, du fait de la hausse du coût des importations de blé et de la concurrence féroce que connaît ce secteur d'activité.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Éthiopie : préparation du 3^{ème} Forum d'affaires Franco-éthiopien

Le 3^{ème} forum d'affaires franco-éthiopien se déroulera à Addis Abeba du 15 au 17 décembre 2015. Plus d'une quarantaine de sociétés françaises, issues de divers secteurs d'activité (transport, énergie, développement urbain, aéronautique, banque, assurance, distribution, etc.) participeront à l'événement. Parmi elles, une trentaine d'entreprises seront conduites par le MEDEF International. La cérémonie de clôture de ce forum sera co-présidée par le Secrétaire d'État pour le Commerce Extérieur français, M. Matthias Fekl, en visite officielle à Addis Abeba, et par le Vice Premier Ministre éthiopien, le Dr. Debretsion Gebremichael. Les deux premières éditions de ce forum se sont tenues en 2013 à Addis Abeba et en 2014 à Paris.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : 10^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi

La 10^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aura lieu du 15 au 18 décembre 2015. L'objectif majeur est de parvenir à un accord multilatéral organisant la suppression de toutes les formes de subvention à l'exportation ou de toutes les mesures à l'exportation d'effet équivalent. Les négociations porteront notamment sur l'agriculture, l'accès aux marchés pour les marchés non agricoles (AMNA), les services mais également sur la facilitation des échanges. L'enjeu de cette 10^{ème} conférence, qui fait suite à celle de Bali en 2013, est l'aboutissement ou non des négociations du cycle de Doha démarrées en 2001.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers.
La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère des Finances et des Comptes publics et du ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :



C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

